

TTE

Technicien de Traitement des Eaux

TITRE PROFESSIONNEL

Formation Continue et Apprentissage

Site de Formation : Campus Fonlabour

www.tarn.educagri.fr/fpca



Objectifs de la formation

Le titre professionnel « Technicien de Traitement des Eaux » permet de former des techniciens en traitement de l'eau :



- Prélèvement / échantillonnage en vue d'analyse
- Analyse / titrage en utilisant différentes méthodes d'analyse de l'eau
- Entretien et maintenance des matériels de prélèvement et d'analyse des eaux



Notre centre de formation dispose :

- D'une équipe professionnelle issue du domaine
- D'une plateforme GH2O réalisant des actions de transfert de technologie dans la gestion et le traitement des eaux et de déchets.
- Et d'un Laboratoire d'analyse

Perspectives et débouchés

Le titulaire du titre professionnel TTE occupe des fonctions de technicien de traitement des eaux.

Son travail peut concerter :

- Les unités de traitement d'eau destinée à la consommation humaine,
- Les unités de traitement des eaux usées,

Métiers : Exploitant de station de traitement de l'eau (domestique ou industrielle) ou technicien en assainissement pour collectivité ou technicien d'analyse de laboratoire

Poursuite d'études en BTS métiers de l'eau ou BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau.



Modalités d'Inscription

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux apprentis et aux salariés ou étudiants en poursuite d'étude

● Pour les publics adultes :

- Etre âgé de plus de 18 ans
- Validation du dossier par la Commission d'admission

● Pour les apprentis :

- Signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- Validation du dossier par la Commission d'admission

● Chaque candidature est étudiée, en fonction du **parcours** et de la **motivation** des candidats.

● Niveau fin de classe de 1re scientifique ou technique : des compétences de chimie, de physique et de mathématiques (de niveau fin de classe de 1re) sont recommandées à l'entrée en formation.

COMPETENCES DEVELOPPEES

BC01- Analyser des échantillons d'eau et de boues	84 h
BC02- Conduire de différents procédés de traitement d'eaux et de boues	238 h
BC03- Maintenir des installations de traitement d'eaux et de boues	364 h
Divers Accueil, révision, examen et autres selon Parcours	de 42 h à 64 h

Total (selon le Parcours)

728 h ou 750 h

Formation en 1 an et demi : ● 21 semaines au CFAAH ● 49.5 semaines en entreprise ● 7.5 semaines de congés payés
Parcours "Région", 10 mois ● 22 semaines en Centre ● 16 semaines en entreprise (stage)

MODALITES D'EVALUATION

Les compétences visées par le diplôme sont évaluées au cours d'épreuves écrites, pratiques et orales en fin de formation.

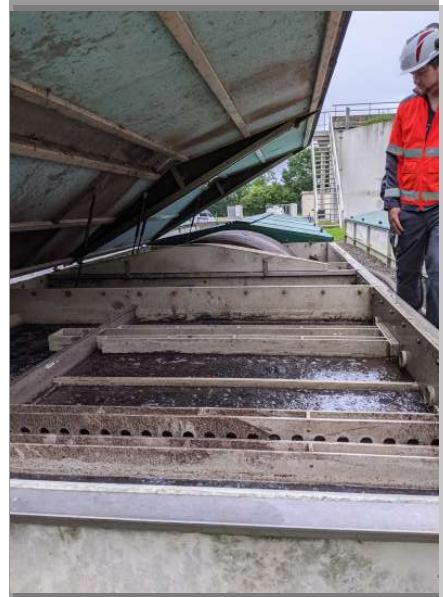
Possibilité de valider un ou des blocs de compétences séparément.

Possibilité d'adaptation du parcours de formation et de l'évaluation après un positionnement par le Centre en début de formation.

TARIFS

La formation est gratuite pour les apprentis. Les tarifs en apprentissage sont soumis aux barèmes officiels des financeurs (OPCO/CNFPT). En formation continue, à partir de 18 000 € net de taxe. Ce prix est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires.

En formation Continue, la formation peut être financée et rémunérée par la Région Occitanie et cofinancée par l'Union européenne.



* Certificateur : Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion
Formation de Niveau 4

Date de la Certification : 30/12/2015

Contact et lieu de formation

CFAAH CFPPA du Tarn - Campus Fonlabour
Route de Toulouse 81000 Albi

Tél. : 05 63 38 07 46

Mél : inscriptions.fpca81@educagri.fr



Cofinancé par
l'Union européenne



L'EPL du Tarn répond aux exigences d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

